

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة الجزائر2- أبو القاسم سعد الله-



كلية العلوم الاجتماعية

المرجع/المراسلات الوزارية:

01- رقم: أ.خ.و/2020 بتاريخ 29 فيفري 2020

02- رقم: أ.خ.و/416/2020 بتاريخ 17 مارس 2020

03- رقم: أ.خ.و/440/2020 بتاريخ 2020/03/23

نموذج الوثيقة البيداغوجية لتدعيم

منصة التعليم عن بعد

fss@univ-alger2.dz

اسم ولقب الأستاذة : مسيلتة ليلى	MSILTA LEILA
المقياس : لغة (مصطلحات في عام الاجتماع الحضري)	تطبيق ☒ محاضرة ☐

نوع الوثيقة - أعمال موجهة
الفئة المستهدفة من الطلبة : ماستر
المستوى : السنة الأولى
المجموعة : الأفواج : / ماستر
التخصص : علم الاجتماع الحضري . تاريخ تسليم الوثيقة : 2020 /04 /23

ملاحظة: نقوم بإرسال الدروس والوثائق (مراجع، نصوص...) عبر موقع التواصل الاجتماعي

(Facebook). عنوان المجموعة هو: <https://www.facebook.com/groups/1848891495383000/>

Module : Terminologie française en sociologie urbaine
Niveau : 1^{ère} année Master
Année universitaire : 2019 / 2020, 2^{ème} semestre
Horaire : Mercredi (09h30 – 11h00)

3^{ème} TD : HABITER / LOGER

Date : 08/04/2020

Contenu :

- 1 – Habitation
- 2 – Logement
- 3 – Habitat
- 4 – L’habiter

Exercice n°1 : consiste à traduire une seule définition des notions traitées dans ce TD, du français à l’arabe.

1 – Habitation (المسكن) :

Le terme d’“habitation” provient du latin *habitatio* et exprime le “fait d’habiter”, la “demeure” ⁽¹⁾. L’habitation, dans un ensemble collectif ou une maison individuelle, en location ou en propriété, correspond à tant de mètres carrés, il s’agit d’une “cellule”, d’un T2, d’un loft, peu importe la norme de référence, elle est délimitée par des murs, possède une porte d’entrée et ses usages sont d’ordre privé. ⁽²⁾

2 – Le logement (السكن):

Le logement est un local ou un ensemble de locaux constituant un tout, destiné à l’habitation, où résident une ou plusieurs personnes, ayant ou non des liens de parenté entre elles, et constituant un ménage. Le logement est un objet et un bien matériel différent de celui de l’habitation. Celle-ci correspond à une unité physique, identifiée à la maison avec ses dépendances, et qui peut comprendre éventuellement plusieurs logements. Différentes catégories de logements peuvent être distinguées : résidence principale/ secondaire, logement individuel/ collectif, public/ privé ou encore logement fixe/ mobile. Le logement représente un objet relativement complexe, dans la mesure où il s’agit d’un bien transmissible (patrimoine immobilier) qui cristallise d’importantes valeurs individuelles et sociales, de

¹ Thierry PAQUOT. « Habitat, habitation, habiter : ce que parler veut dire ». *Logement, habitat, cadre de vie. Logement et société*. P 50.

² Ibid. p 52.

nombreuses représentations collectives et des enjeux économiques, politiques et sociétaux. Il est, à n'en pas douter, un analyseur culturel (mode d'habiter pluriels), un cadre identitaire (diverses appropriations de l'espace) et un support de sociabilité (aménagements personnalisés en vue d'accueillir autrui).

Une autre définition du logement : « *Le logement est d'abord l'unité de résidence, un local séparé à usage d'habitation, qui sert aussi à définir un ménage, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui y vivent habituellement. Pour des raisons fiscales, on distingue les résidences principales, qui sont occupées habituellement, les résidences secondaires, utilisées temporairement et les logements vacants... Les logements sont classés en fonction de leur taille, du nombre de pièces, de leur confort et des aménagements divers qu'ils comportent, mais aussi en fonction du type de ménage ou des catégories sociales auxquelles appartiennent leurs habitants. Mais le terme « logement » représente aussi un secteur économique très important, les dépenses de logement absorbant près du quart des dépenses des ménages, et représentant (avec le terrain qui le porte) les deux-tiers de la valeur de leur patrimoine. Le logement définit aussi des politiques.* » ⁽³⁾

3 – Habitat (الإسكان) :

Le mot “habitat” appartient au vocabulaire de la botanique et de la zoologie ; ce terme issu du latin *habere* (avoir, tenir et se tenir) est apparu au XIX^e siècle en écologie pour désigner le milieu particulier dans lequel se développe une espèce animale ou végétale. Il indique d'abord, vers 1808, le territoire occupé par une plante à l'état naturel, puis vers 1881, le “milieu” géographique adapté à la vie d'une espèce animale ou végétale, ce que nous désignons dorénavant par “niche écologique”. Au début du XX^e siècle, cette acception est généralisée au “milieu” dans lequel l'homme évolue. Enfin, dans l'entre - deux guerres, on dira “habitat” pour “conditions de logement”. ⁽⁴⁾.

En milieu urbain, l'habitat est moins une composante du genre de vie qu'un des éléments de l'espace de vie des habitants. Dans les études urbaines, l'habitat est souvent réduit au logement et à son environnement immédiat qui constitue le cadre de vie. Mais si l'on veut garder la richesse de l'approche écologique initiale, la notion d'habitat, rapportée à l'habitant, doit pouvoir s'analyser plus largement, à différentes échelles, dans ses diverses formes de mobilités, avec ses pratiques, ses affects et son imaginaire, selon les relations que les habitants entretiennent avec des lieux où ils sont présents pour leurs différentes activités. Au niveau collectif, la réflexion sur l'habitat engagerait ainsi l'ensemble des règles et des pratiques qui relient une société à son territoire, et qui encadrent les modalités de la production et de la mise en relation des fonctions permettant la résidence.

³ Denise Pumain, Thierry Paquot, Richard Kleinschmager. *Dictionnaire La Ville et l'Urbain*, Anthropos-Economica, pp.320, 2006, collection Villes. <halshs-00266515>

⁴ Thierry PAQUOT. « Habitat, habitation, habiter : ce que parler veut dire ». *Logement, habitat, cadre de vie. Logement et société*. P 49.

Concrètement, l'habitat en ville est décrit selon les types d'immeubles qu'il comporte (individuel ou collectif, habitations isolées ou mitoyennes...), et le voisinage dans lequel il s'insère (type de quartier et forme du tissu urbain). Il est analysé en rapport avec les phases de construction de la ville, et selon les types d'acteurs qui participent à sa production. Les enjeux économiques et symboliques du logement sont d'un poids considérable dans la morphologie et le développement des villes comme dans les trajectoires résidentielles des habitants. Dans les pays en développement, on distingue l'habitat informel, construit en dehors des conditions d'occupation légale, et souvent avec des matériaux bon marché ou de récupération, pour loger les citoyens les plus pauvres ou d'immigration récente. Les dimensions anthropologiques, les différences culturelles et sociales, les modalités affectives et psychologiques de l'acte d'habiter interviennent de manière décisive pour évaluer et représenter la qualité de la vie en ville. ⁽⁵⁾.

3 - L'habiter (أنماط الإسكان) :

La notion l'habiter provient du verbe « Habiter » qui est emprunté au latin *habitare*, “avoir souvent”, comme le précise son dérivé *habitus*, qui donne en français “habitude”, mais ce verbe veut aussi dire “demeurer”. L'action de “demeurer” est équivalente à celle de “rester” ou de “séjourner”, comme l'atteste l'adage médiéval “il y a péril en la demeure”, qui en français contemporain peut être traduit par : “il y a danger à rester dans la même situation”. Ce n'est que vers 1050 que le verbe “habiter” indique le fait de “rester quelque part”, d'occuper une “demeure”. Ceci montre à quel point le verbe “habiter” est riche, que son sens ne peut se limiter à l'action d'être logé, mais déborde de tous les côtés et l'“habitation” et l'“être”, au point où l'on ne puisse penser l'un sans l'autre... C'est le constat qu'établit le philosophe et sociologue Henri Lefebvre (1901-1991), lorsqu'il introduit cette notion dans la sociologie urbaine française au cours des années soixante, s'inspirant largement du philosophe allemand **Martin Heidegger** (1889-1976). Mais avant de se référer à ce dernier, il utilise le mot “habiter” comme Le Corbusier et les partisans de la charte d'Athènes, c'est-à-dire comme une des fonctions humaines citadines, à côté d'autres fonctions comme “circuler”, “travailler”, “se recréer”, etc. Par ailleurs, pour Martin Heidegger le verbe “habiter” signifie “être-présent-au-monde-et-à-autrui”, ce qui nous éloigne d'une vision purement sociologique de l'habitation qui viserait à recenser les “manières d'habiter” une maison ou un appartement, de se loger en d'autres termes. Loger n'est pas “habiter” ; l'“habiter”, dimension existentielle de la présence de l'homme sur terre, ne se satisfait pas d'un nombre de mètres carrés de logement ou de la qualité architecturale d'un immeuble. C'est parce que l'homme “habite”, que son “habitat” devient “habitation” ⁽⁶⁾.

⁵ Denise Pumain, Thierry Paquot, Richard Kleinschmager. *Dictionnaire La Ville et l'Urbain*, Anthropos-Economica, pp.320, 2006, collection Villes. <halshs-00266515>

⁶ Thierry PAQUOT. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur “habiter”*. Ed. Les éditions de l'Imprimeur, 2005 ; Georges-Hubert de Radkowski *Anthropologie de l'habiter*. Ed. PUF, 2003 ; et *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 2003.

Le philosophe et sociologue **Henri Lefebvre** va-t-il expliciter l'“habiter”, avec le marxisme, en évoquant la “production”, les “rapports sociaux”, “la division du travail” ou bien avec le langage des sociologues, qu'il manie sans difficulté, “appropriation”, “espace”, “forme”, “structure”, “fonction”, etc. Quelques années plus tard, dans son remarquable essai, *La révolution urbaine*, il expose le processus historique en cours qui annonce la fin de la contradiction ville/campagne et la victoire d'une nouvelle réalité, l'“urbain”, qui vient nier et dépasser (à la mode hégélienne) et la “ville” et la “campagne”, et il note : “*L'être humain ne peut pas ne pas bâtir et demeurer, c'est-à-dire avoir une demeure où il vit, sans quelque chose de plus (ou de moins) que lui-même : sa relation avec le possible comme avec l'imaginaire.*” Et de ce fait selon Lefebvre, l'habiter c'est ce qui se pratique (styles de vie). Dans son ouvrage *Le Droit à la ville* (1968), il distingue entre l'habitat et l'habiter : la morphologie de l'habitat (une ville en mouvement où s'expriment de multiples) et la manière d'habiter et de s'approprier le lieu. En d'autres termes, l'habitat c'est ce que produit l'architecte, l'urbaniste..., quand à l'habiter c'est ce qui se pratique (styles de vie).

De son côté **J. Palmade** définit l'habiter comme suit : « *L'habiter ne se réduit pas à une appropriation fonctionnelle de l'espace d'habitation, produit dans une certaine logique économique et idéologique, ni à la reproduction des pratiques sociales diffusées par le système de production ou les mouvements de la contre culture ; l'habiter implique un mode d'investissement des affects, de l'imaginaire, de l'émotionnel, du réel dont l'habitation ou l'unité habitante ne saurait se réduire à l'objectivité ou à leur objectivité : la pratique habitante sera structurée également par l'espace fantasmatique d'un habiter mythique, par l'espace de l'enfance, l'espace à construire, l'espace de l'ailleurs mais aussi l'espace du réel. C'est leur articulation en tant qu'elle est constitutive de la spatialisation des « identités ouvertes » qui définit l'habiter* » (7).

L'habitat désigne le profil, les caractéristiques d'un type précis d'habitations, c'est-à-dire les conditions de logement, l'aspect du lieu où vit une personne ou groupe de personnes. Quant à l'habiter, c'est l'ensemble de rapports humains à l'espace et au monde, de cultures traditionnelles et néo vernaculaires et de compétences renouvelées, se distingue nettement de l'habitat entendu comme cadre matériel bâti selon des histoires, des normes ou des doctrines à visées plus ou moins universelles.

⁷ J. PALMADE, « Fonctionnalité et symbolique de l'habitat », Communication pour le congrès International « Génie Civil, développement économique et social », UNESCO, Novembre 1979.